

Présidence de M. Jacques Pernet, président

Membres absents excusés : Caroline Alvarez ; Eliane Aubert ; Laurianne Bovet ; Alix-Olivier Briod ; Jean-François Cachin ; Benoît Gaillard ; Jean-Pascal Gendre ; Claude Nicole Grin ; Henri Klunge ; Evelyne Knecht ; Gaëlle Lapique ; Françoise Longchamp ; Gilles Meystre ; Sarah Neumann ; Roland Philippoz.

Membres absents non excusés : --

Membres démissionnaire : Florian Ruf.

Membres présents	83
Membres absents excusés	15
Membres absents non excusés	0
Membres démissionnaire	1
Effectif actuel	99

Ouverture

La séance est ouverte à 18 h 00 en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville.

Le président

Informe l'assemblée de l'absence de M. Grégoire Junod, directeur de Logement et Sécurité publique (LSP).

Le président

Salue la présence de Monsieur Laurent Antonoff, journaliste au 24 Heures, qui assiste à une séance du Conseil communal pour la première fois.

Le président

Rappelle la soirée du 3 décembre 2014 au Théâtre de Vidy.

Rapport s/Postulat

de M. Laurent Guidetti

« Un soin apporté à l'occupation des rez-de-chaussée : une piste pour une meilleure sécurité dans l'espace public »

Rapporteur : M. Francisco Ruiz Vazquez (Soc.)

Discussion

M. Maurice Calame (PLR) ; Mme Sophie Michaud Gigon (Les Verts) ; M. Francisco Ruiz (Soc.) ; M. Olivier Français, directeur de Travaux ; M. Alain Hubler (La Gauche).

Vote s/postulat

Le Conseil, par une majorité de oui, une quinzaine de non et 4 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/Motion

de M. Charles-Denis Perrin et consorts
« Pour une approbation, par le Conseil communal de Lausanne, des plans de quartiers englobant des terrains appartenant à la Ville, mais situés sur d'autres communes »

Rapporteur : M. Claude Bonnard (Les Verts)

Discussion

M. Claude Bonnard (Les Verts) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; Mme Elisabeth Müller (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Charles-Denis Perrin (PLR) ; M. Alain Hubler (La Gauche) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Guy-Pascal Gaudard (PLR) ; M. Pierre-Antoine Hildbrand (PLR) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Philippe Mivelaz (Soc.).

Vote s/motion

Le Conseil, par 39 oui, et 30 non, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. de transformer cette motion en postulat ;
2. de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/Préavis N° 2013/63

**Centre funéraire de Montoie. Assainissement des fours crématoires.
Changement des installations de ventilation et de réfrigération.
Réaménagement des chambres mortuaires et aménagement de bureaux.
Demande de crédit complémentaire**

Rapporteur : M. Jean-Luc Laurent (Indépendant)

Discussion

La parole n'est pas demandée.

Vote

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** les conclusions de la commission, soit **décide** :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit complémentaire d'investissement du patrimoine administratif de 231'900 francs pour couvrir le dépassement du crédit accordé pour financer les travaux de transformation effectués au centre funéraire de Montoie ;
2. d'amortir annuellement, sur une durée de 15 ans, les dépenses liées au crédit mentionné sous chiffre 1, par la rubrique 2201.331 du budget du Service de la police du commerce ;
3. de faire figurer sous la rubrique 2201.390 du budget du Service de la police du commerce, les intérêts relatifs aux dépenses découlant du crédit mentionné sous chiffre 1 ci-dessus.

Rapport s/Pétition

de M^{me} et M. Koella Naouali (2 sign.) :
« La législation du droit à l'appel à la prière au public
avec la voix de l'homme ».

Rapporteur : M. Francisco Ruiz Velazquez (Soc. – pour la COPET)

<i>Discussion</i>	M. Philippe Mivelaz (Soc.) ; M. Jean-Luc Laurent (Indépendant).
<i>Vote</i>	Le Conseil, par une majorité de oui, et 3 abstentions, approuve la conclusion de la commission, soit décide : de renvoyer cette pétition à la Municipalité pour étude et communication, en vertu de l'article 73 <i>litt. b</i>) du Règlement du Conseil communal. —————
Rapport s/Postulat	de M. Pierre-Antoine Hildbrand et consorts « Petite ceinture, TIM et réhabilitation de la Place du Tunnel » <i>Rapporteur : M. Maurice Calame (PLR)</i>
<i>Discussion</i>	M. Valéry Beaud (Les Verts) ; Anne-Françoise Decollogny (Soc.) ; M. Alain Hubler (La Gauche).
<i>Vote s/postulat</i>	Le Conseil, par 29 oui, et 49 non, décide : de refuser la prise en considération de ce postulat. —————
Rapport s/Postulat	de Mme Myrèle Knecht « Pour que la Ville de Lausanne adopte une stratégie globale d'élimination des inégalités et d'intégration professionnelle des personnes en situation de handicap en tenant compte de la diversité des problématiques et l'intègre à sa politique du personnel »
Rapport s/Postulat	de Mme Sylvianne Bergmann « Pour des mesures visant à favoriser l'engagement de personnes handicapées » <i>Rapporteuse : Mme Eliane Aubert (PLR)</i> <i>[remplacée à la tribune par : M. Bertrand Picard (PLR)]</i>
<i>Discussion</i>	M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Mme Myrèle Knecht (Soc.) ; M. Robert Joosten (Soc.) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Mme Thérèse de Meuron (PLR) ; M. Pierre-Yves Oppikofer (La Gauche) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC).
<i>Vote s/postulat Knecht</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion de la commission, soit décide : de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.
<i>Vote s/postulat Bergmann</i>	Le Conseil, à l'unanimité, approuve la conclusion de la commission, soit décide : de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport. —————

Rapport s/Rapport-préavis N° 2013/49

Réponse au postulat de M. Jacques Pernet « Demande d'étude et de planification du futur de la volière du parc Mon-Repos ». Réponses aux motions de M^{me} Sylvianne Bergmann « Du miel labellisé 'capitale olympique' » et de M^{me} Graziella Schaller « Des toits publics pour 'le miel des toits de Lausanne' »

Rapportrice : Mme Marlène Voutat (La Gauche)

Discussion

Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; M. Jean-Luc Chollet (UDC) ; Mme Sylvianne Bergmann (Les Verts) ; Mme Florence Germond, directrice de Finances et Patrimoine vert (FIPAV).

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. n° 2

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. n° 3

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** ;

1. d'approuver la réponse au postulat de M. Jacques Pernet : « Demande d'étude et de planification du futur de la volière du parc de Mon-Repos » ;
2. d'approuver la réponse à la motion de M^{me} Sylvianne Bergmann : « Du miel labellisé 'capitale olympique' » ;
3. d'approuver la réponse à la motion de M^{me} Graziella Schaller : « Des toits publics pour 'le miel des toits de Lausanne' ».

Rapport s/Postulat

**de M. Jean-Daniel Henchoz
« Métamorphose sur les quais d'Ouchy »**

Rapporteur : M. Denis Corboz (Soc.)

Discussion

M. Jean-Daniel Henchoz (PLR) ; Yves Ferrari (Les Verts).

Vote s/postulat

Le Conseil, par 40 oui, 22 non et 20 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport d'activité

Rapport d'activité de la Commission permanente de politique régionale pour la période allant de juillet 2013 à juin 2014.

Rapporteur : M. Jean-Luc Chollet (UDC) [Président de la CPPR]

Discussion

M. Jean-Luc Chollet (UDC).

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. n° 2

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et quelques abstentions, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. de prendre acte du rapport annuel de la Commission permanente de politique régionale ;
2. de demander à la Municipalité de présenter un rapport-préavis relatif aux enjeux et à la vision de la Municipalité en matière de politique régionale.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2013/53

Réponse à une motion et deux postulats concernant la Direction des travaux et relatifs à la mobilité en ville de Lausanne.

Rapportrice : Mme Anne-Françoise Decollogny (Soc.)

Discussion

M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Oliver Français, directeur de Travaux (TRX) ; M. Valéry Beaud (Les Verts) ; M. Claude Bonnard (Les Verts) ; M. Nicolas Gillard (PLR).

Vote s/concl. n° 1

Le Conseil, par une majorité de oui, 7 non et 2 abstentions, **approuve** la conclusion n° 1 de la commission.

Vote s/concl. n° 2

Le Conseil, à l'unanimité, **approuve** la conclusion n° 2 de la commission.

Vote s/concl. n° 3

Le Conseil, par une majorité de oui, et 1 abstention, **approuve** la conclusion n° 3 de la commission.

Ce faisant, le Conseil **décide** :

1. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse à la motion de M. Giampiero Trezzini « Pour un tramway passant par la rue Centrale, la place du Tunnel et la rue de la Borde » ;
2. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse au postulat de Mme Florence Germond « Pour l'étude d'un tunnel de profondeur nulle à Saint-François » ;
3. d'adopter le rapport de la Municipalité en réponse au postulat de M. Jean-Charles Bettens « Pour une amélioration de la circulation des transports publics à l'avenue du Théâtre » :

Rapport s/Postulat

de M. Valéry Beaud et consorts
« Pour une requalification des espaces publics situés au nord du site du Centre de congrès et d'exposition de Beaulieu »

Rapportrice : Mme Sandrine Schlienger (UDC)

Discussion

M. Valéry Beaud (Les Verts) ; David Payot (La Gauche).

Vote s/postulat

Le Conseil, par une majorité de oui, 1 non et 1 abstention, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

de prendre ce postulat en considération et de le renvoyer à la Municipalité pour étude et rapport.

Rapport s/Rapport-préavis N° 2014/15

**Réponse au postulat de M. Bertrand Picard
« Logements locatifs adaptés à la personne âgée ».**

Rapportrice : Mme Thérèse de Meuron (PLR)

Discussion

M. David Payot (La Gauche) ; M. Daniel Brélaz, syndic.

Vote

Le Conseil, par une majorité de oui, et 2 abstentions, **approuve** la conclusion de la commission, soit **décide** :

d'accepter la réponse de la Municipalité au postulat de M. Bertrand Picard
« Logements locatifs adaptés à la personne âgée ».

Clôture

La séance est levée à 20 h 00.

Le président :

Le secrétaire :

.....

.....